

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONSIEUR. VENDREDI, 11 DÉCEMBRE 1848.

No. 89

## NOTICE SUR L'ABBÉ SICARD,

TIRÉE DU SUPPLÉMENT A LA 5<sup>ME</sup> ÉDITION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE L'ABBÉ DE FELLER.

L'abbé Roch-Ambroise Sicard prêtre, et directeur en chef de l'établissement des Sourds-Muets à Paris, naquit, le 20 septembre 1742, à Fousserre, près Toulouse, où il fit ses études avec succès. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se consacra d'abord à l'exercice du ministère ; mais M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, voulant y établir une école de sourds-muets, envoya l'abbé Sicard à Paris, pour y apprendre la méthode de l'abbé de l'Épée. Il y réussit complètement, et M. de Cicé le mit à la tête de l'établissement de Bordeaux en 1786. L'abbé Sicard connut à cette époque Massieu, sourd-muet, alors âgé de quatorze ans, et dont les étonnans progrès rehaussèrent la réputation du maître. Appelé à succéder à l'abbé de l'Épée, mort en 1789, il fut examiné par des commissaires pris dans les trois académies, et eut pour concurrent M. l'abbé Salvan. Ce bon et modeste ecclésiastique ne se présenta que pour dire que la place appartenait à M. Sicard. L'établissement, jusqu'alors soutenu par les dons de l'abbé de l'Épée, qui y avait consacré toute sa fortune, et par les secours de personnes charitables, fut doté par le gouvernement. Les sourds-muets, placés d'abord dans le couvent des Célestins, supprimé bien avant la révolution, furent établis ensuite à Saint-Magloire, au faubourg Saint-Jacques, et qui était autrefois un séminaire des Pères de l'Oratoire. Lors de la révolution, et en 1791, on ne demanda pas à l'abbé Sicard le serment dit civique ; mais, pressé l'année suivante, il se borna à prêter celui de *liberté et d'égalité*. Cependant, seize jours après, le 10 août, triste époque de la captivité de Louis XVI les terroristes le firent arrêter au milieu de ses élèves, et conduire à l'Arse-  
nal (ou était le comité de la section), et puis à la mairie. La désolation régnait parmi les sourds-muets, qui firent une pétition touchante à l'Assemblée pour redemander leur maître. Le ministre de l'intérieur devait faire un rapport sur les motifs de l'arrestation de l'abbé Sicard ; mais ce rapport n'ayant pas été fait, le temps s'écoula jusqu'au 2 septembre, que M. Sicard fut transféré à l'Abbaye. L'on y préparait alors les horribles massacres des 2 et 3 du même mois. Ils eurent, en effet, lieu dans ces journées ; et, au milieu des malheureux qu'on immolait, l'abbé Sicard dut la vie à un horloger, appelé Monnot, qui le couvrit de son corps. Il resta en prison jusqu'au 4 septembre, entouré de bourreaux, de victimes, et dans une agonie cruelle, s'attendant au même sort que ses compagnons d'infortune. Dans cette terrible situation, il écrivit à M. Laffon-Ladebat, qui, pour sauver un homme utile et vertueux, parvint à amollir le cœur endurci de Chabot et obtint de lui qu'il se rendit à l'Abbaye. Sa présence sauva l'abbé Sicard, qui, le même jour, à sept heures du soir, fut conduit à l'Assemblée, où il prononça un discours que les journaux rendirent public. L'abbé Sicard a donné, dans les *Annales religieuses*, tom. 1, pag. 13 et 72, une *Relation des dangers* qu'il courut : on la trouve aussi dans la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*, publiée, de nos jours, par M. M. Baudouin frères. Après avoir traversé le règne de la terreur, et n'étant plus séparé de ses élèves, il se joignit, en 1796, à M. l'abbé Jauffret, dans la rédaction des *Annales religieuses, politiques et littéraires* ; mais ces deux collaborateurs n'en publièrent que les dix-huit premiers numéros, et cédèrent le journal à M. l'abbé de Boulogne ; cependant, comme l'abbé Sicard, qui s'intéressait toujours à ce journal, signait les numéros, tantôt de son nom, tantôt de l'anagramme *Drucis*, cela le fit comprendre, après la révolution du 18 fructidor, dans la déportation des journalistes condamnés par le Directoire. L'abbé Sicard échappa à cette proscription, et se cacha dans le faubourg Saint-Marceau, où la peur lui dicta des protestations de soumission, qu'il adressa au gouvernement établi. Il le reconnaissait d'après les paroles de saint Paul sur la soumission aux puissances (Épître aux Romains, chap. XIII). Il eut même la faiblesse de désavouer la part qu'il avait prise aux *Annales religieuses* ; désaveu qu'il fit insérer dans le journal de Poultier. Mais le Directoire ne se laissa fléchir ni par ses démarches, ni par la réclamation des sourds-muets, ni par les instances des personnes qui s'intéressaient à l'abbé Sicard. Enfin, après le 18 brumaire, il fut rendu à ses élèves ; mais il trouva cet établissement dans un état déplorable. On n'avait pas fourni les fonds nécessaires pour sa dépense ; on en avait même banni la religion. L'abbé Sicard remédia à tous ces maux, et trouva un zélé protecteur dans M. Chaptal, ministre de l'intérieur. On établit aux Sourds-Muets une imprimerie qui fut mise en activité, en décembre 1800 :

les élèves y travaillaient eux-mêmes, et on y imprima la plupart des ouvrages de M. Sicard. Il donnait des exercices publics auxquels assistait une société choisie pour admirer la rare intelligence des élèves, et celle surtout de Massieu, qui, le premier, a donné plus de vogue à sa méthode. L'abbé Sicard parlait avec un enthousiasme qui faisait parfois sourire, mais qu'on excusait aisément en considération des services qu'il rendait à l'humanité. Chaque exercice produisait d'abondantes collectes, et notamment quand il en donnait de particuliers à des étrangers de marque. Sa Sainteté Pie VII honora de sa présence l'établissement des Sourds-Muets, bénit, le 23 février, la chapelle de la maison ; et ce souvenir a été perpétué par une inscription placée dans la même Chapelle. Le Pape assista à une séance pendant laquelle M. Sicard offrit à Sa Sainteté un livre de prières composé pour les Sourds-Muets et imprimé par eux-mêmes. Le souverain pontife ayant été conduit à l'imprimerie, alors dirigée par M. Leclerc, on pria Sa Sainteté de prendre elle-même le barreau de la presse pour tirer une feuille qui contenait un compliment ingénieux en latin, composé par l'abbé Charlier. Pie VII fit des présens à l'abbé Sicard et à M. Leclerc, et partit très satisfait ainsi que les cardinaux qui l'avaient accompagné. En 1805 il fut nommé chanoine de la cathédrale de Paris ; et le 29 juin de la même année, il eut la douleur de perdre un ami qui demourait avec lui aux Sourds-Muets : c'était l'abbé Bonnefoux, ancien supérieur-général des doctrinaires, et administrateur des établissemens de bienfaisance de la capitale. Les conseils de cet ami l'auraient peut-être empêché de tomber dans les pièges que lui tendirent des intrigans et des flatteurs, et l'auraient préservé des chagrins qui affligèrent sa vieillesse. Sobre, et naturellement économe, mais d'un caractère facile et confiant, il souscrivit des billets par complaisance, et fut poursuivi pour des dettes qu'il n'avait pas contractées. Il fut obligé, pour les acquitter, de se priver des revenus de ses places, de vendre sa voiture et son mobilier, de sorte qu'il se vit réduit à un état peu éloigné de l'indigence. En 1809 l'abbé Sicard avait fait un voyage dans son pays natal, accompagné d'un de ses plus habiles élèves, nommé Leclerc, que l'on admira à Lyon, à Toulouse et à Bordeaux, etc. Le nom du savant instituteur était connu dans toute l'Europe. Aussi, quand les souverains alliés vinrent à Paris, en 1814 et 1815, ils assistèrent à ses exercices, et après la restauration, il reçut les décorations de la Légion-d'Honneur, celle de Sainte-Anne de Russie, et celle de Gustave Wasa. Cette dernière décoration lui fut envoyée pas la reine de Suède, comme une récompense de ses conseils utiles, pour la nouvelle institution de Sourds-Muets de Stockholm. La proscription de fructidor l'avait fait sortir de l'Institut ; il y rentra en 1801, et y fut conservé par l'ordonnance de 1816. Depuis cette époque, c'était l'abbé Sicard qui célébrait la messe de saint Louis devant l'Académie française. En 1817 il fit un voyage en Angleterre avec quelques uns de ses élèves, et y reçut l'accueil le plus distingué. Outre sa place de directeur et instituteur des Sourds-Muets, et celle de chanoine honoraire de Notre-Dame, il était un des administrateurs des Aveugles-Travailleurs, et un des commissaires de l'Institut nommés pour le Dictionnaire de la langue française, dont, depuis nombre d'années, on attend la publication. On ne peut refuser à l'abbé Sicard le rare mérite d'avoir ajouté aux découvertes de l'abbé de l'Épée, et porté à un état de perfection un art oublié depuis la mort de ses premiers inventeurs, c'est-à-dire pendant plus de deux siècles. L'abbé de l'Épée, désespérant d'initier ses élèves aux objets intellectuels, sa méthode se réduisait presque à un pur mécanisme, et c'est l'abbé Sicard qui est parvenu à mettre à leur portée les idées métaphysiques. Il faut cependant convenir que sa méthode, quelque ingénieuse qu'elle soit, exige des enfans une intelligence peu commune, et tous les élèves ne l'ont pas au même degré que les Massieu, les Leclerc et les Berthier. Depuis long-temps la santé de M. l'abbé Sicard s'était beaucoup affaiblie ; il est mort le 10 janvier 1822, à l'âge de quatre-vingts ans. Avant de mourir, il écrivit le billet suivant à M. l'abbé Goudelin, son successeur, instituteur des Sourds-Muets de Bordeaux : " Mon cher confrère, près de mourir, je vous lègue mes chers enfans ; je lègue leur âme à votre religion, leur corps à vos soins, leurs facultés intellectuelles à vos lumières, à vos moyens ; remplissez cette noble tâche, et je meurs tranquille." Tout en applaudissant à ce choix, nous ne pouvons nous défendre de dire que M. l'abbé Salvan, qui dirige l'établissement particulier des sourds-muets, méritait aussi, par son instruction et sa modestie, de succéder à M. Sicard. Voici la liste de ses ouvrages : 1, *Mémoire pour instruire les sourds-muets de naissance*, Bordeaux 1789, in-8°. II, *Catéchisme ou instruction chré-*